

OBJETS PRIVÉS ET HÔPITAL PSYCHIATRIQUE AU XXÈME SIÈCLE

Objets, avez-vous donc une âme ?



Affiche de l'exposition

Cette exposition virtuelle rend compte succinctement de l'exposition qui s'est tenue à La Ferme d'octobre 2002 à décembre 2003 sur le thème des objets personnels dans l'institution hospitalière psychiatrique. Elle s'est enrichie de différentes approches grâce au travail de l'historienne, Isabelle Von Bueltzingsloewen, du psychiatre Nathalie Giloux et de l'anthropologue François Laplantine. Les objets et les photographies ont été complétés par des extraits de témoignages du personnel hospitalier et des textes réglementaires. Jean Paul Filiod, ethnologue, a été invité à « faire parler » les objets afin de mettre en valeur les mondes sociaux auxquels ils renvoient. Enfin, une composition musicale de Sébastien Eglème, réalisée à partir d'un atelier avec des patients sur le thème de la vie quotidienne, a été intégrée à l'exposition.

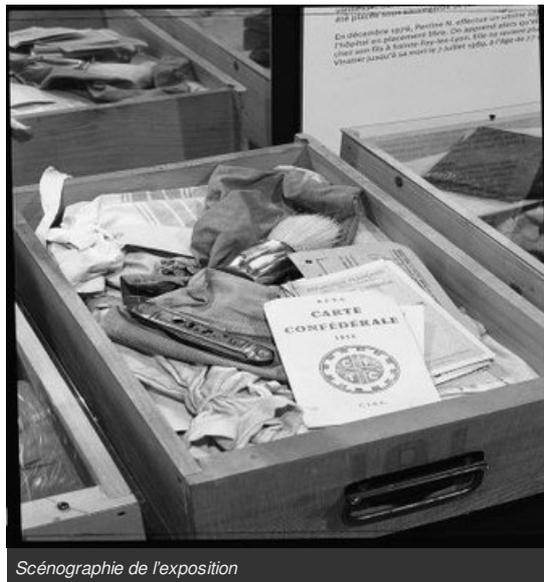


Scénographie de l'exposition

Copyright : La Ferme du Vinatier

« En même temps qu'on voit les objets, on se représente la façon dont les autres pourraient les voir : si on sort de soi, ce n'est pas pour se confondre avec les objets, mais pour les envisager du point de vue des autres, ce qui n'est possible que parce qu'on se souvient des rapports qu'on a eus avec eux. Il n'y a donc pas de perception sans souvenir. »

Maurice Halbwachs, *Les Cadres Sociaux de la Mémoire*.



Scénographie de l'exposition

Copyright : La Ferme du Vinatier

« Ils étaient 800 objets. Rangés, classifiés, étiquetés, à somnoler dans les sous-sols de l'hôpital, certains depuis 1920. Leurs propriétaires les ont confiés, bon gré, mal gré, aux bons soins de l'établissement psychiatrique en même temps que leur santé mentale. Ils sont 800 objets privés mis en lumière après avoir constitué le point de départ d'interrogations et d'explorations collectives. Interrogation sur ces existences singulières trop souvent réduites à leur seule particularité d'avoir été brisées par la maladie mentale. Interrogation sur le rôle joué par les objets quotidiens dans la structuration psychique et le rapport au monde de chacun. Interrogation concernant la prise en compte par l'hôpital de l'importance des objets personnels et des effets de leur substitution par des objets communs. »

Carine Delanoë-Vieux, *chef de projet*.

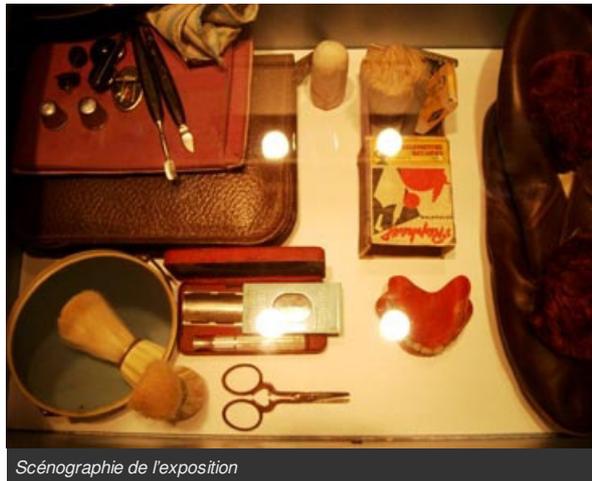


Objets

Copyright : Fonds la Ferme du Vinatier

« Aujourd'hui, l'hôpital, lieu de passage rapide pour la plupart de ses clients, fait peu de place aux objets personnels. Ceux-ci continuent néanmoins à peupler la vie des patients, qu'il s'agisse d'objets pathologiques – le fétiche du pervers, la marotte de l'autiste, l'amulette de l'obsessionnel ou l'objet persécuteur du psychotique – d'objets esthétiques élaborés dans des groupes de médiation thérapeutique et ramenés chez soi pour désigner une création commune et un sentiment d'appartenance à une collectivité, d'objets administratifs (un dossier) ou tout simplement d'objets banals mais personnalisés, symboles d'une histoire, évocateurs d'une nostalgie[...] »

Jacques Hochmann, psychiatre.



Scénographie de l'exposition

Copyright : La Ferme du Vinatier

« Triturer l'inventaire, le mâcher, le digérer, le ruminer même, se laisser porter, et le faire ressortir avec toute la chair qu'il peut contenir. Tant de papiers, imprimés ou manuscrits, de soi ou des autres, les dire en expansion, car il y a là un divers qui dit des mondes : les échanges, l'administration des biens et des personnes, la nation et le marché, la justice et le soin, les âges de la vie et de la mort, [...] »

Jean Paul Filiod, ethnologue.



Des objets et des parcours

Jean-Pierre N.

« Jean-Pierre N. fait partie du convoi de 99 aliénés transférés, le 15 mars 1944, du Centre d'hygiène mentale de Marseille à l'hôpital du Vinatier. Sur l'ordre du Préfet des Bouches-du-Rhône, près de 500 malades, hommes et femmes, sont ainsi évacués vers l'hôpital psychiatrique de Lyon/Bron au cours des mois de mars et avril 1944. La plupart d'entre eux réintègrent leur région d'origine au cours de l'année 1945. Jean-Pierre N. lui reste au Vinatier jusqu'au 25 novembre 1982, date à laquelle il est transféré à la maison de retraite de Tarare, après 39 ans de séjour en hôpital psychiatrique [...] Jean-Pierre N. a 78 ans. Oubli ou négligence, son petit portefeuille noir, qu'il avait déposé quelques quarante ans plus tôt à son entrée dans l'institution, ne lui est pas restitué. »

Isabelle Von Buelzingsloewen.



Objets

« Quand les gens arrivent, il y a un inventaire de fait avec le numéraire, papiers, chéquier et vêtements [...] donc normalement si tout se passe bien et que c'est pas fait dans la précipitation où vraiment les gens s'en sont occupé, ils repartent au moins avec ce qu'il y a sur l'inventaire. Mais, comme je disais au début, il y en a qui sont tellement pressés de partir qu'ils partent avec ce qu'ils ont sur le dos. Ils oublient qu'ils ont des affaires dans la bagagerie, ils oublient des fois même leurs papiers d'identité. »

Laurent Groslier, *infirmier au service du docteur Burloux, Roseraie sud.*

Perrine N.

« Perrine N. a 45 ans lorsqu'elle est hospitalisée pour la première fois au Vinatier, en juillet 1957. On sait qu'elle est orpheline et originaire d'une petite ville de la Loire où elle est née en 1912[...]. Au moment de l'hospitalisation le médecin diagnostique un « délire systématisé à thème de grandeur et filiation » qui évolue depuis deux ans. Perrine prétend en effet qu'elle est parente de Grâce Kelly et qu'elle partage son temps entre Lyon et Monaco. Elle écrit et téléphone à la Principauté, attend le prince Rainier une nuit entière à l'aérodrome. Sa mégalomanie se double d'une agressivité grandissante qui motive une hospitalisation sous contrainte [...]. En décembre 1976, Perrine N. effectue un ultime séjour à l'hôpital en placement libre. On apprend alors qu'elle vit chez son fils à Sainte-Foy-les-Lyon. Elle ne revient plus au Vinatier jusqu'à sa mort le 7 juillet 1989, à l'âge de 77 ans. »

Isabelle Von Buelzingsloewen.



Objets



Objets

Copyright : Fonds la Ferme du Vinatier

Circulaire du 5 décembre 1958 relative à l'humanisation des hôpitaux (extrait)

Mon attention a été appelée sur la rigueur excessive avec laquelle est appliquée bien souvent la règle prévoyant que les hospitalisés ne doivent conserver aucun bijou ni aucun effet personnel. Cette règle a été instituée dans l'intérêt même des malades et des familles ; aussi j'estime que des dérogations peuvent être prévues à la demande expresse des familles ou de l'hospitalisé. Par exemple, le désir légitime des parents de voir laisser au cou de leurs enfants la médaille habituellement portée doit être respecté, et la même facilité doit être évidemment laissée aux malades adultes pour les objets de ce genre ainsi que pour d'autres objets courants qui n'ont souvent d'autre valeur que celle des souvenirs qui s'y attachent.



Objets

Copyright : Fonds la Ferme du Vinatier

« J'ai le souvenir d'une patiente, c'est au tout début quand j'étais élève. Qui était une ancienne hôtesse dans un bar de nuit, et qui avait des beaux sous-vêtements. Alors elle avait un syndrome de Korsakov, c'est-à-dire que l'alcool avait dégradé cette patiente, son grand plaisir c'était effectivement de mettre ses sous-vêtements. C'était assez étonnant parce qu'elle était complètement perdue, elle était dans le service, elle n'avait plus beaucoup de repères et dès qu'on lui parlait de ses sous-vêtements c'était... ses yeux se mettaient à briller. [...] Je revois son visage, l'expression de son regard, c'est quelque chose qui restait permanent dans sa mémoire alors que le reste était complètement effacé ».

Mme Bonanza, infirmière à Racamier.



Bernard D.

« Bernard D. né à Lyon le 2 octobre 1941, [il] a 23 ans lorsqu'il est hospitalisé pour la première fois à l'hôpital du Vinatier, le 21 juillet 1964. [...] On sait qu'il a fait plusieurs fugues et qu'il a engagé des dépenses inconsidérées que son père a été obligé de payer[...]. Le 27 février, Bernard D, pourtant sorti de son état d'excitation, est transféré dans un service fermé car son médecin craint une fugue. Une crainte justifiée puisqu'il s'évade le 4 mars 1968[...] Le 10 février 1969, un peu moins d'un an après son évasion, Bernard D. est à nouveau admis au Vinatier. Il a alors 27 ans[...]. Le 23 mai, alors que son état semble s'être à nouveau stabilisé comme en témoigne une tentative de mise au travail à l'essai à l'extérieur, Bernard D. s'évade à nouveau. Le 28 mai, sur demande du médecin, il est mis en placement d'office. Des recherches sont entreprises pour le retrouver. Le 1er juin 1969, son corps est découvert dans le Rhône à Pierre-Bénite. Ses parents ne sont jamais venus chercher le portefeuille et la petite paire de ciseaux en métal argenté qu'il avait déposés en consigne en février 1968. »

Objets



Objets

Copyright : Fonds la Ferme du Vinatier

« Un truc qu'on retrouve dans les tables de nuit ou dans les placards, ce sont des verres, des tasses ou des bols, quelquefois qu'un simple verre avec une petite cuillère à café. Et alors ça, c'est pour boire leur café ! Parce qu'alors tabac et café c'est pour certains de nos patients leurs distractions. Essentielles. Ils apprennent à fumer et à boire du café quand ils sont hospitalisés, c'est fou ! »

Annie Champier, infirmière à l'accueil familial thérapeutique.

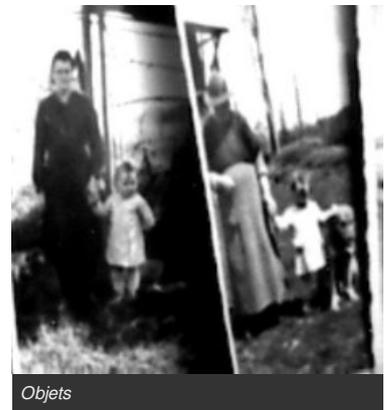
Législation de 1857

Art. 181 – Toute introduction de comestibles, de boissons spiritueuses, d'instruments tranchants ou piquants, de livres, de journaux, et généralement d'objets susceptibles d'un emploi dangereux ou nuisible dans un établissement d'aliénés, est rigoureusement interdite, hors les cas où le directeur juge devoir l'autoriser.

Marguerite N.

« Née le 21 mai 1874, a grandi dans un village proche de Villefranche-sur-Saône, dans une famille de vignerons. Elle a 17 ans lorsqu'elle est placée à l'asile du Vinatier, le 31 octobre 1891. Elle vient de séjourner un mois à l'Hôtel-Dieu de Lyon où un médecin-chef a constaté qu'elle souffrait « d'un accident de mutisme mélancolique rendant nécessaire son admission dans un asile spécial » [...] Elle réapparaît dans le registre d'entrées de l'asile du Vinatier le 11 mars 1927, soit 35 ans après son premier séjour dans l'établissement. [...] Le lendemain du placement de Marguerite N. au Vinatier, le Dr L. confirme l'existence d'un « délire mystique avec agitation ». Le 20 mars à 20h35, Marguerite N. meurt à l'asile de Bron « par suite d'une pneumonie ». Elle est enterrée dans le cimetière de l'établissement trois jours plus tard. Elle laisse en dépôt un portefeuille et un petit crucifix en bois surmonté d'un christ doré. »

Isabelle Von Buelzingsloewen.



Objets



Objets

« Elles avaient leur missel [...] il y en a même qui avait la bible et puis leur vierge, leur Christ[...]. Nous, on avait une petite qui était paralysée et son désir c'était d'aller à Lourdes [...], l'abbé Desgeorges, [...] et bien c'est lui qui lui payait son voyage parce que elle n'avait jamais travaillé bien sûr »

Ginette Giarouas, aide soignante puis infirmière de 1950 à 1984-5, retraitée.

René D.

« René D. a 30 ans lorsqu'il est interné à l'asile de Bron le 20 novembre 1928 [...]. Sa jeunesse est marquée par l'expérience de la guerre[...]. Le 22 mars 1933 il est transféré en train, accompagné de deux infirmiers, à l'asile du Vinatier[...]. D'après les certificats et bulletins de santé consignés dans le registre, l'état de René D. n'évolue guère. Des voix l'accusent toujours de meurtre et d'assassinat, il fait des poussées d'excitation et de violence imprévues. En mars 1939, le Docteur C. estime qu'il « évolue lentement mais sûrement vers la démence »[...]. René D. ayant le statut d'incapable majeur, ses biens sont gérés par l'hôpital [...]. [Il] fait en outre deux héritages. Le premier à la mort de son fils, employé à EDF resté célibataire, en 1953. Le second à la mort de son père en 1955. René D. meurt à l'hôpital le 28 novembre 1966 à l'âge de 68 ans. Il a passé 33 ans au Vinatier. »

Isabelle Von Buelzingsloewen.



Objets

Copyright : Fonds la Ferme du Vinatier



Scénographie de l'exposition

Copyright : La Ferme du Vinatier

Circulaire du 27 mai 1994 relative à la gestion des dépôts effectués par des personnes admises dans les établissements de santé et les établissements sociaux et médico-sociaux hébergeant des personnes âgées ou des adultes handicapés (extrait):

D'après la doctrine et la jurisprudence, les effets mobiliers sur lesquels les établissements publics de santé ont un droit de propriété consistent dans les meubles corporels : linge, vêtements, etc, « à l'usage quotidien des malades » ; ils comportent également des bijoux et objets personnels de faible valeur (alliances par exemple). Toutefois, il est rappelé que la circulaire du ministre de la santé du 4 juillet 1947 incite les établissements à user de leurs prérogatives avec humanité, notamment en renonçant, au profit des héritiers, aux objets personnels de faible valeur ou à ceux qui, comme les alliances, présentent le caractère d'un souvenir.

Des objets privés et des univers

« L'homme est l'être qui, en se heurtant aux choses et uniquement en se heurtant à elles, s'ouvre à ce qui n'est pas une chose. »

Giorgio Agamben.



Scénographie de l'exposition

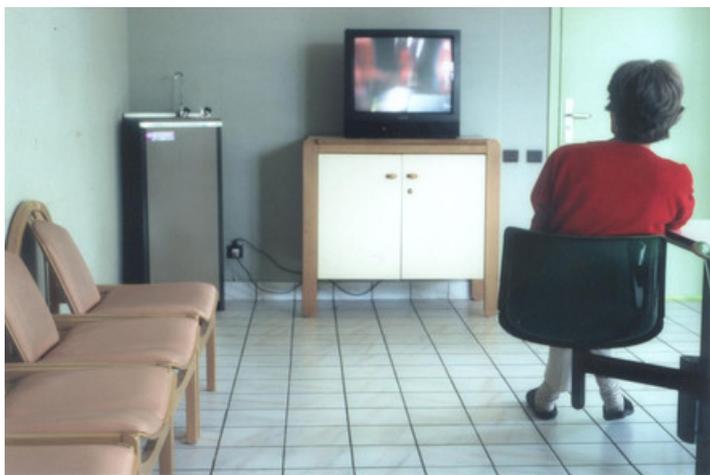
Copyright : CH le Vinatier

Salle de ces jours

(la famille, la maison, la salle à manger, la chambre, la télévision, le chez soi, l'intime)

" une fève en plastique se souvient d'avoir séjourné au fin fond d'une galette, tandis qu'un lutin, fait d'un plastique voisin, la jalouse, lui qui simplement trôna sur une bûche comestible. Matérialité minuscule qui dit qu'il y eut une fête, rappelle les formes collectives ordinaires et régulières."

Jean Paul Filiod, ethnologue.



La salle de télévision

Copyright : H. Hugues

" La salle télé c'est vraiment la pièce fumeur, et puis la télé pour certains, parce qu'il y en a qui ne la regardent pas du tout. Sinon, qu'est-ce qui s'y passe ? C'est vrai que c'est une pièce, moi quand j'ai cinq ou dix minutes je me met avec eux, on parle du film qu'il y a eu la veille, quand il y a eu les événements en Amérique... Cette pièce télé, c'est l'endroit où on fait un point tous les matins, c'est une pièce importante, c'est la pièce de réunion, c'est la pièce où ils se retrouvent le plus souvent. La salle fumeurs. "

Liliane Lemarinier, maîtresse de maison au foyer prélude.



Scénographie de l'exposition

Copyright : H. Hugues

Entre, ami

(la convivialité, le café, le casse-croûte, les retrouvailles, l'ailleurs, le public, les autres, la consommation)

"ces si nombreux couteaux, on imagine un fromage, un fruit, un saucisson, un meuble en bois où l'on grave, graffite ou creuse simplement [...]"

Parfois, des inscriptions : "Épernay Champagne, Coste-Folcher" et "Eau pectorale", "Fournier-Demars St-Amand (Cher) – Royal Fraise – Pur jus de fraise"[...]"

Acteurs de publicité sans le vouloir, comme la marque sur le maillot, même discrète mais qui ne s'enlève pas, publicité qu'on exploite et détourne pour dire notre relation aux autres, être entre autres."

Jean Paul Filiod, ethnologue



La Cafétéria

Copyright : H. Hugues

"Dans un service d'entrée, neuf fois sur dix, ils fichaient le camp à la cafétéria quand il n'y avait pas de soin, ils allaient s'amuser là-bas, ils allaient boire là-bas, ils allaient au cinéma... [...] Il y en a que j'envoyais avec les infirmières, accompagnés parce ce qu'ils ne pouvaient pas toujours y aller tout seul. Mais c'était surtout des bonbons, des gâteaux ou des trucs comme ça. Les autres on ne les contrôlait pas, ils y allaient d'eux-mêmes, ils achetaient ce qu'ils voulaient."

Mr Boulay.



Scénographie de l'exposition

Copyright : CH le Vinatier

Pendant l'apprêt

(le corps, la salle de bain, l'hygiène, la coquetterie, soi)

"la main et l'outil, tournés vers soi. Petits miroirs, même brisés, avec du matériel au poil, rasoir mécanique à mollette [...] Ailleurs une pince à épiler, de quoi se manucurer, du rouge à lèvres, du fard rose pour le teint du fond, trousse de toilette avec petite poche assortie, fleurs bleues et jaunes sur fond blanc, poudre comprimée à tamponner pour se pomponner."

Jean Paul Filiod, ethnologue.



Baignoire

Copyright : H. Hugues

"Je me rappelle d'un patient, quand je l'ai connu il avait à peu près 60 ans, et il fallait toujours lui dire : « Allez ! Vous allez à la douche, je vous accompagne », et chaque fois j'avais la même réponse : « Mais enfin je ne suis pas sale, Annie », me disait-il, « j'ai été lavé à la naissance ». A la naissance il avait été lavé comme on lave un enfant sorti du corps de sa mère..."

Mme Annie Champier, infirmière à l'accueil Familial Thérapeutique.



Scénographie de l'exposition

Copyright : CH le Vinatier

Trime et bâtiment

(le travail, l'atelier, l'occupation, le loisir)

"livreur de céréales, employé de la Foire nationale de Lyon, cheminot, étudiant, modiste couturier... et toi, t'es qui ?... qu'est-ce tu fais dans la vie ?... Des outils, couteaux et ciseaux, tenaille et lime à métaux, mais ça va pas, t'es marteau !... Manipuler, fabriquer.

La main : préalable à l'échange des biens, des services, liste de fournisseurs qui s'incarne, un nom et un visage, serrons-nous la main, alors, c'en est où ?... c'est prêt... ça vient..."

Mr Boulay.



Atelier d'ergothérapie

Copyright : H. Hugues

"Et puis il y a eu l'ergothérapie aussi, et après ce qui s'est passé c'est que l'ergothérapie a été centralisée. Au début on faisait des occupations dans le pavillon. Et moi, c'est ça qui était intéressant, les occupations dans le pavillon. Que les malades arrivent à s'occuper des fois sans le personnel infirmier parce que des fois il y a autre chose à faire."

Mr Boulay.



Scénographie de l'exposition

Copyright : CH le Vinatier

Appartenances à tiroir

(l'administration, le bureau, l'identité, l'argent, les procédures)

"tant de portefeuilles, contenants conservés, détruits parfois, bien que pas bien dangereux, et tant de papiers, tant et tant qu'on s'y noie, on ne sait plus où donner des yeux. Au tiroir !... [...] Papiers d'appartenance, à l'état civil, à une nation, à la citoyenneté nationale ou européenne (un Italien dans les années soixante), à l'armée polonaise, à l'Assistance publique [...] au Parti Communiste, à la CGT, Fédération des métaux ou pas, à une société de pêche. À des semblables de sang."

Ginette Giarouas.



Le Trésor Public

Copyright : H. Hugues

"Vous savez, moi je suis rentrée dans les années 50, et les malades hélas n'avaient aucunes affaires personnelles [...] ils étaient, on peut dire, dépouillés de leurs affaires personnelles, de leurs vêtements, jusqu'à l'alliance même qu'on ne leur gardait pas, tous leurs bijoux, même l'alliance... Et on y déposait au service des entrées et eux, ils avaient un endroit où ils y stockaient. Nous, on avait un petit cahier où il y avait l'inventaire de ce qu'on avait enlevé au malade [...] Chaque paquet [contenant les affaires personnels du patient] avait un numéro et c'était donc stocké. Autant que je me souvienne, c'était des sacs en toile, et puis au gros crayon noir, on mettait le numéro. Et voilà il n'y avait même pas le nom du malade, c'était un numéro."

Ginette Giarouas.

La chambre d'isolement, autre lieu de l'hôpital psychiatrique

« le patient est mis en pyjama sans cordon ou en chemise de nuit et aucun objet n'est laissé à son usage »...La chambre d'isolement, dans ses règles prescrites, interdit au patient tout accès à ses objets intimes. La pratique montre qu'au Centre hospitalier Le Vinatier, cette règle est à l'admission rigoureusement respectée. Certains médecins cependant œuvrent avec plus de souplesse.

Dr Natalie Giloux, Psychiatre.



Chambre d'isolement

Copyright : H. Hugues



Objets

Copyright : Fonds la Ferme du Vinatier

Extraits du livre d'or de l'exposition

« Enfant je venais au Vinatier voir ma mère qui travaillait au bureau des entrées...elle me parlait parfois des malades, de leur famille. Ces objets racontent ce qui n'est plus à dire. Je trouve qu'il y a beaucoup de tristesse qui se dégage de ces objets consignés, mis en consigne, comme ces patients parfois oubliés. Les choses ont-elles changées? Le contraire de la vérité n'est pas le mensonge, mais l'oubli. Merci pour ce souvenir. »



Objets

Copyright : Fonds la Ferme du Vinatier

Générique

Conseil scientifique : Dr Paul Broussolle, Dr Jean Furtos, Dr Michel Gillet, Dr Natalie Giloux, Pr Jean Guyotat, psychiatres, Jacques Bonniel, Jean Paul Filiod, Gilles Herreros, sociologues, François Laplantine, anthropologue, Olivier Faure, Isabelle von Bultzingsloewen, historiens, Jacques Poisat, économiste, François Portet, conseiller à l'ethnologie Drac Rhône-Alpes, Geneviève Roberton, cadre infirmière directrice IFCS.

Président : Pr Jacques Hochmann, psychiatre

Directeur général du Vinatier : Jean-Paul Ségade

Scénario : Carine Delanoë-Vieux, Jean Paul Filiod.

CENTRE HOSPITALIER LE VINATIER - LA FERME

BP 30039 - 95 BD PINEL 69678 BRON CEDEX